REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



**MINISTERE DE L’AGRICULTURE ET DE L’ELEVAGE**

**DIRECTION NATIONALE DE L’AGRICULTURE**

**NOTE DE CADRAGE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2024 – 2025**

**MARS 2024**

1. **Contexte et justification :**

A la faveur de la prise effective du pouvoir le 05 septembre 2021 par les Forces de Défense et de Sécurité, le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) sous le leadership du Général de Corps d’Armée Mamadi DOUMBOUYA, a fait du secteur agropastoral l’une des priorités de son Gouvernement.

Les différentes crises mondiales impactent fortement le commerce international et sous régional à l’image de la crise russo-ukrainienne qui a entraîné une variation considérable des prix des intrants agricoles ou encore la problématique de l’exportation du riz par l’Inde et la Thaïlande, qui a poussé les États à se concentrer sur leurs propres ressources internes pour nourrir leurs populations.

En plus des enjeux mondiaux cités ci-haut, la campagne agricole 2024 – 2025 intervient dans un contexte national marqué par la crise provoquée suite à l’explosion du dépôt de carburant de Kaloum qui a fortement impacté les producteurs.

L’analyse approfondie de cette explosion ressort des conséquences sur le secteur agropastoral qui se présentent comme suit :

* Interruption des activités de maraîchage ;
* Pertes de revenus des producteurs ;
* Hausse des prix des denrées composites du panier alimentaire ;
* Perte poste récolte et baisse de la production Agricole ;
* Augmentation des taux de malnutrition ;
* Augmentation des Taux de mortalité des effectifs de volaille ;
* Perte de revenus des éleveurs ;
* Perturbation du calendrier agricole due à l’arrêt des activités des travaux préparatoires des terres et d’approvisionnement en intrants ;
* Ralentissement de la préparation des campagnes de vaccination dans le secteur de l’élevage.

Cette situation a mis en évidence l’importance pour les pays de la Sous-région en général et pour la Guinée en particulier d’atteindre l’autosuffisance alimentaire pour moins dépendre des marchés extérieurs ainsi que la **sécurité alimentaire** permettant de garantir aux populations, y compris les plus pauvres, un accès à une nourriture saine et suffisante pour couvrir leurs besoins.

Pour ce faire, il est donc indispensable de renforcer la production locale, d’évaluer en continu les capacités agricoles et d’investirent dans des politiques et des infrastructures visant à garantir un approvisionnement alimentaire stable et durable.

Pour faire face à ces défis, le Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage, dans sa politique d’assurer une production massive des denrées de première nécessité a décidé de mettre d’importantes quantités d’intrants (engrais, semences et produits phytosanitaires) à des prix subventionnés ainsi que des équipements agricoles à la disposition des producteurs dans le but d’améliorer la productivité des exploitations et d’accroitre les revenus des exploitants.

Ces activités de production sont initiées non seulement au niveau des centres semenciers, de recherche et de vulgarisation mais aussi dans les grands pôles de production où la disponibilité en domaines cultivés est beaucoup plus marquée.

Le département a aussi encouragé des groupes d’opérateurs privés à s’investir dans la production agricole en leur facilitant l’accès à la terre par la signature des baux sur des domaines variant entre 1000 à 17 000 ha.

La mise en œuvre de cette politique a permis de faire passer la production du riz qui constitue la principale denrée alimentaire de 2 153 983 tonnes lors de la campagne 2018 / 2019 à 3 158 141 tonnes lors de la campagne 2022/2023classant ainsi la Guinée au rang de deuxième de producteur de cette céréale en Afrique de l’Ouest après le Nigéria.

Cette tendance a été confirmée lors de l’évaluation provisoire de la campagne agricole faite par les services techniques guinéens dans le cadre des acticités d’analyse et de suivi de la situation alimentaire soutenue par le CILSS en novembre 2023 avec des résultats qui ont indiqué une production rizicole provisoire de 3 534 803 tonnes. Cette donnée encourageante pour la Guinée indique, d’une part, que les efforts dans le secteur agricole portent leurs fruits mais également, la nécessité de financer et de mettre en œuvre l’enquête permanente agricole en charge de convertir ces résultats provisoires en résultats définitifs d’autre part.

C’est fort de ce constat que le département entend poursuivre ses efforts dans ce domaine avec l’acquisition cette année de : *(i)2750 tonnes* de semences améliorées de riz, (ii)*650 tonnes* de semences améliorées de maïs, (iii)*1 250 000* de rejets d’ananas, (iv) *2500 Kg* de semences d’oignon, (v) 500 000 rejets de banane plantain, (vi) 500 tonnes de semences de pomme de terre, (vii) 8000 tonnes de NPK, (viii) 3000 litres d’engrais foliaires, (ix) 4000 tonnes de potasse, (x) 4000 Kg de cristaux et (xi) 750detricycles.

Ces acquisitions viennent en complément des intrants et équipements mobilisés au cours de deux précédentes campagnes agricoles.

1. **Objectif général :** Accroitre la production et la productivité agricole sur l’ensemble du territoire national en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations guinéennes.
2. **Objectifs spécifiques :**

* Mettre à temps à la disposition des producteurs les facteurs de production de qualité et en quantités suffisantes pour impacter positivement la production agricole nationale ;
* Amener les jeunes, les femmes, les personnes vulnérables et le secteur privé à investir dans le secteur agropastoral ;
* Renforcer la résilience des groupements agricoles impactés par les différentes crises (explosion du dépôt de carburant de Kaloum, hausse des prix des intrants etc.).

1. **Les différentes phases de la campagne agricole**
   1. **Période d’avant-campagne agricole**

Le respect du calendrier agricole est essentiel pour la réussite d’une campagne agricole. Le dérèglement climatique actuel rend encore plus crucial de prendre en compte la variabilité pluviométrique de chaque région. Une fois que les résultats de la campagne précédente sont connus et analysés et que les objectifs de production de l’année sont déterminés, il est important d’estimer les besoins et de répartir tous les facteurs de production en tenant compte de cette réalité.

Assurer la disponibilité des intrants sur l’ensemble du territoire national est une étape cruciale. Ceux-ci sont :

* Les semences à travers les banques semencières,
* Les engrais dont la distribution est assurée par les sociétés privées,
* Les engins agricoles à déployer par SIGUICODA,
* Les produits phytosanitaires par l’union des distributeurs dans le cadre d’un partenariat établi avec le Ministère.

Une fois cette assurance obtenue, le lancement de la campagne peut intervenir.

Cette année, le lancement officiel est prévu en **Guinée Forestière le 22 avril 2024.** Toutefois, les festivités seront organisées dans toutes les régions du pays, à l’image de l’année précédente. La mise en place de commissions contribuera à un lancement réussi.

* 1. **Période de campagne agricole**

La période de campagne agricole proprement dite est le moment des grandes opérations. De la date du premier labour a la récolte, il faudra s’assurer de la disponibilité des engins agricoles et une accessibilité facile à tous les intrants. L’Etat dans son rôle régalien, à travers les services de la Direction Nationale de l’Agriculture assurera le suivi de la mise en œuvre correcte de la campagne à travers la synergie de tous les services au niveau central. Les conseillers agricoles assureront de leur côté le suivi de proximité et de conseil aux producteurs ainsi que le transfert de technologie par le renforcement des capacités.

* 1. **Période de récolte et post-récolte**

Les opérations post récoltes est l’une des étapes les plus critiques de la campagne agricole. Elle se positionnent juste après la récolte. Elles englobent toutes les opérations de transport, de conditionnement, de transformation et de stockage de nos produits. Selon les études récentes, les pertes post récoltes envoisinent les 30 à 35% de l’ensemble de la production. La disponibilité des matériels (batteuses, décortiqueuses, égreneuses, moulins à céréales, tricycle, etc.), permet de réduire ces pertes et créer de la valeur ajoutée à nos productions. A date une quantité importante de ces matériels sont dans nos magasins au comme de SIGUICODA, vendus à des prix subventionnés aux paysans.

Cette étape est celle ou les premières activités d’évaluation des productions doivent être engagées par les services statistiques agricoles, notamment à travers la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de l’enquête permanente agricole.

* 1. **Période post-campagne agricole**

C’est la phase d’évaluation des efforts engagés dans la campagne agricole.

Cette étape nous permet d’évaluer nos forces et faiblesses, afin de mieux préparer la campagne suivante. C’est l’heure du bilan et de consolider et de valider les résultats de l’enquête permanente agricole

**En mars 2024, à Kindia,** la DNA a organisé un atelier bilan avec l’ensemble des acteurs intervenants dans la mise en œuvre de la campagne agricole 2023/2024.

Lors de cet atelier bilans, il est ressorti des observations suivantes :

* Le manque de synergie d’action entre les différentes structures du Ministère qui à favoriser le disfonctionnement de tout le dispositif de suivi de la campagne agricole ;
* L’insuffisance du personnel de terrain ;
* Le manque de structuration des organisations paysannes autour des filières importantes ;
* La mise à disposition tardive des intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires, etc.) ;
* Une répartition irrégulière de la pluviométrie dans les différentes régions du pays ;
* Malgré une augmentation significative des surfaces cultivables, le non-respect du calendrier agricole et le manque d’aménagement des plaines à favoriser la perte des récoltes par suite de l’inondation dans les grandes plaines de la haute Guinée et dans d’autres régions ;
* Le non-respect des délais de divagation des animaux, entrainant la destruction des exploitations agricoles ;
* L’insuffisance des engins de préparation du sol (tracteurs, motoculteurs), afin de couvrir toutes les demandes ;
* L’insuffisance d’engins de récolte (moissonneuses batteuses) pour faciliter la récolte des périmètres emblavés ;

En termes de recommandations, plusieurs ont été formulées à savoir :

* Le respect du calendrier agricole ;
* Le suivi rigoureux de l’organigramme du Ministère ;
* La mise en place de dispositif de suivi de la campagne agricole ;
* La mise à disposition à temps des intrants agricoles ;
* L’aménagement des grandes plaines de production ;
* Le recrutement du personnel et la prise en compte du statut des contractuels ;
* L’application du code pastoral, afin de règlementer le délai de divagation des animaux ;
* Le renforcement des parcs d’engins agricoles ;

1. **Activités prévues :** 
   1. **Les filières cibles de la campagne :**

L’augmentation de la production alimentaire pour nourrir les populations est le but visé par la campagne agricole. Pour réussir ce pari, l’approche filière a été instauré, afin d’impliquer les structures faitières dans le processus de relance de ces cultures.

**5.1.1. Le riz :**

La riziculture qui fournit l’aliment de base de la population représente une denrée stratégique pour la Guinée et a toujours été au centre de toutes les stratégies de développement agricole et d’amélioration de la sécurité alimentaire du pays.

Cette spéculation occupe 80% des exploitations et 67% des superficies emblavées. Elle satisfait 65% des besoins céréaliers et mobilise 37% de la population active. Elle contribue à hauteur de 23% au PIB du secteur primaire, 11% des importations et 6% du PIB national. Selon l’Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA), la production du riz en 2022 est de 3 158 141 tonnes de paddy et la consommation per capita est de l’ordre de 115 kg par an avec une potentialité de terres agricoles évaluée à 13,7 millions d’hectares.

Malgré ses potentialités agroécologiques et l’importance des investissements sur la filière rizicole, la Guinée importe annuellement près du tiers de ses besoins en riz. Les importations de riz augmentent chaque année en atteignant plus de 800 000 tonnes en 2023.

Pour la campagne agricole 2024 – 2025, la superficie prévisionnelle à emblaver qui sera soutenue par l’Etat est de 50 000 hectares pour une production attendue de 100 000 tonnes, soit un rendement attendu de 2 tonnes à l’hectare.

* + 1. **Maïs :**

En Guinée, le maïs a été identifié comme la deuxième spéculation dont il fallait accroitre la production après le riz. Les produits tirés du maïs sont issus en bonne partie des variétés locales.  En plus de sa consommation dans l’alimentation humaine, il constitue la matière première la plus importante dans la fabrication des aliments du bétail. Avec le développement de l’élevage, la demande devient de plus en plus importante. Pour la campagne 2023, le département a procédé à une commande de 10 000 tonnes de maïs, dans le but d’accompagner les aviculteurs après la crise provoquée par la grippe aviaire qui a décimé une grande partie du cheptel des aviculteurs du grand Conakry.

La production intensive de cette spéculation constitue de nos jours une priorité gouvernementale.

Au titre de la campagne agricole 2024 – 2025, il est prévu la mise en valeur avec le soutien de l’Etat de 30 000 hectares pour la production de cette denrée pour une production attendue de 90 000 tonnes, soit 3 tonnes à l’hectare.

* + 1. **Banane plantain :**

La Guinée était qualifiée de verger de l’Afrique de l’ouest et était l’un des premiers pays du continent à avoir développé très tôt une industrie moderne de production et d’exploitation des fruits tropicaux.

Une très grande potentialité de production de la banane (douce et Plantain) existe dans toutes les régions en Guinée particulièrement dans les régions de la Basse Guinée et de la Guinée Forestière.

En fonction des événements socio-économiques que la région a enregistré, la production de la banane a connu différentes étapes dans son développement.

Elle est cultivée dans quasiment toutes les exploitations agricoles, et constitue souvent la principale culture de rente devant le café ou le cacao. Elle a l’avantage de procurer un revenu monétaire régulièrement (jusqu’à une fois par mois, contrairement au café où la récolte se fait seulement une fois dans l’année). Mais les surfaces et quantités produites sont difficiles à chiffrer.

Dans sa politique de relance des filières agricoles, au titre de la campagne agricole 2024 – 2025, le département prévoit de valoriser 250 hectares pour un rendement variant entre 30 à 173 tonnes à l’hectare.

* + 1. **Pomme de terre :**

La pomme de terre occupe une place importante dans la consommation des ménages. Sa culture est surtout pratiquée sur les hauts plateaux du Fouta Djallon où sa production a connu une progression régulière ces dernières années. Elle est considérée aujourd’hui comme une source importante de revenus pour les paysans producteurs de cette région.

En dépit de son important rôle, dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment dans la diversification alimentaire, sa culture est pratiquée dans des conditions difficiles avec une production toujours insuffisante pour satisfaire la demande.

Ce facteur se traduit par son prix assez élevé pour les consommateurs dans les différents marchés de la capitale, surtout en période de soudure. Cette situation est liée entre autres à une baisse généralisée de la fertilité des sols, le faible taux d’utilisation d’intrants agricoles de qualité (semences, engrais, pesticides), de machines agricoles, le manque de petit outillage adéquat et l’insuffisance d’eau d’irrigation, le manque de maîtrise d’agro techniques appropriées et un accès difficile au crédit.

Cette culture est l’une des premières à bénéficier de la subvention de l’Etat à travers la Fédération du Fouta djallon. Ces deux dernières années, plus de 60 milliards de nos francs ont été injectés sous forme de prêt dans la filière. Les premiers impacts de cette intervention se font déjà sentir, avec la baisse du prix de la pomme de terre au kilo sur le marché local, passant de 280 000 GNF à 160 000 GNF pendant cette période de grande consommation.

Pour la campagne agricole 2024 – 2025, il est prévu l’acquisition de 500 000 semences dans le cadre du projet PPAU, afin d’accompagner les groupements isolés.

* + 1. **Oignon :**

Pour la campagne 2023, plus de six (6) tonnes de semences maraichères (aubergine, gombo, piment, tomate, choux), avaient été mise à la disposition des producteurs.

La crise de la disponibilité de l’oignon sur le marché national l’année dernière, a poussé le département à mettre en place un plan de relance sur 1000 ha dans les principaux bassins de production de pays.

Malgré ces potentialités, la Guinée a importé plus de 70% de sa consommation en oignon. Les conditions édapho-climatiques avec des températures moyennes journalières modérées, une pluviométrie au-dessus de 1000 mm par an sont favorables à la culture, peuvent nous permettre de produire localement et même générer un excédent à exporter vers les pays de la sous-région.

L’oignon est essentiellement produit durant la saison sèche, mais depuis près de trois ans, il commence à se développer une production de saison hivernale. En effet, il est une consommation habituelle du guinéen qu’il soit urbain ou rural.

Pour la campagne agricole 2024 – 2025, la mise en valeur de 500 hectares de périmètres agricoles pour sa production est prévue.

* + 1. **Igname**

L’igname occupe une place de choix parmi les cultures les plus produites en Haute-Guinée et dans une partie de la Guinée forestière, notamment dans la zone de Macenta. Cette racine tubéreuse est profondément ancrée dans les habitudes alimentaires de nos communautés et joue un rôle essentiel dans l’atteinte de la sécurité alimentaire.

La filière de l’igname est organisée autour d’une fédération qui a réussi à accroître considérablement sa production et à augmenter les activités génératrices de revenus pour ses membres. L’année dernière, dans le cadre d’une convention de relance de la filière, cette fédération a bénéficié d’un prêt comprenant plus de 14 millions de semences d’ignames, des intrants agricoles et des ressources financières importantes. Grâce à ces mesures, la production d’igname a doublé, et le produit est désormais disponible toute l’année sur les marchés du pays.

L’intervention de l’État dans la filière a également facilité l’acheminement à Conakry des premiers camions d’igname, totalisant plus de 200 tonnes, à un prix très abordable. Cette initiative contribue à renforcer la sécurité alimentaire et à soutenir les agriculteurs engagés dans la culture de l’igname.

Pour cette campagne, une acquisition de 1 250 000 semenceaux a été lancé pour renforcer ce dispositif.

* + 1. **Ananas :**

Réputé comme l’un des meilleurs fruits tropicaux du monde, l’ananas de Guinée pourrait tirer parti de la demande régionale croissante et du positionnement géographique stratégique du pays pour développer l’exportation internationale.

En dépit d’un potentiel latent et des atouts comparatifs significatifs, les exportations d’ananas de Guinée sont aujourd’hui moribondes. En levant les contraintes qui pèsent sur la filière, il est possible de relancer cette agro-industrie.

Conscient de cette opportunité, le Gouvernement souhaite renforcer l’ensemble de la filière pour illustrer le dynamisme agricole du pays et développer des méthodologies et solutions qui pourraient améliorer le positionnement de la Guinée sur le marché international.

La filière de ananas de Guinée et surtout la variété Baronne, connait actuellement une très forte relance dans le pays depuis 2016, grâce à l’implication du Gouvernement (Ministères de l’Agriculture ; de l’Industrie et des PME et le Commerce) et de plusieurs partenaires techniques et financiers. La filière ananas a été identifiée comme une filière présentant un fort potentiel de croissance et d’exportation.

La Fédérations des Planteurs de la Filière de la Basse Guinée (FEPAF BG) est l’unique fédération structurée en Guinée pour représenter officiellement les producteurs d’ananas auprès des pouvoirs publics, des partenaires au développement et des partenaires du secteur privé.

Ainsi, pour la relance de la filière, le ministère de l’Agriculture et de l’Elevage a signé avec la FEPAF une convention de financement pour la mise en valeur de 4000 hectares d’ananas avec une phase pilote de 250 hectares dont 140 hectares déjà en cours de valorisation à Daboya (Kindia) et Maferinya (Forécariah).

* + 1. **Appui à l’amélioration des productions animales (Filière bétail, avicole et porcine) :**

L’élevage guinéen, toutes espèces confondues, se caractérise par de faibles productivités en viande (ruminants, porcs et volaille), en lait (ruminants) et en œufs (volaille) du fait de faibles performances des races dominantes dans le secteur (Ndama, Djallonké, souches locales de porcs et de volaille).

Cette situation se traduit concrètement par le manque d’un maillage territoriale conséquent afin de fournir les prestations requises en termes de production et de santé animale, de vulgarisation et de recherche.

Les principaux défis qui se dégagent de cette analyse se trouvent au niveau :

* de l’amélioration de la productivité des élevages (races améliorées, couverture alimentation, sanitaire et technicité des acteurs) ;
* de l’aménagement des espaces pastoraux et des parcours ;
* de la prévention et gestion des conflits liés au pastoralisme ;
* de la promotion de l’association agriculture-élevage ;
* du contrôle des maladies animales et zoonotiques prioritaires ;
* de la réalisation d’infrastructures de production, de transport et de mise en marché (abattage, transformation, distribution) ;
* du renforcement de la structuration des filières et le soutien à une dynamique organisationnelle visant la professionnalisation des acteurs des différents maillons de chacune des filières.

Pour la campagne agricole 2024 – 2025, la DNAPA s’est fixé comme objectifs :

**Renforcer l’accès des producteurs aux intrants zootechniques de qualité,** qui consiste à faciliter l’accès : **1)**aux intrants alimentaires (maïs, pierres à lécher, tourteaux et graines de coton, tourteau de soja, sons de maïs et de riz, drêches, farine/poudre de poisson, vitamines, oligo-éléments ; **2)** à l’insémination artificielle (semences bovines congelées de races exotiques d’amélioration génétique) et de matériels (kits, bombonnes d’azote liquides, instruments et équipement d’insémination artificielle, etc.).

Ces activités permettront aux productions locales d’être peu compétitives par rapport aux produits importés (lait, viande de volaille congelée, etc.).

**Prévention et gestion des conflits liés au pastoralisme entre les agriculteurs et les éleveurs dans la préfecture de Lola :** Il s’agira de mettre en place et former les comités de prévention et de gestions des conflits entre Agriculteurs et éleveurs au niveau District, Sous-Préfectoral et Préfectoral dans les préfectures de Lola, Beyla, Kankan et Mandiana. Mettre en place un système d’enregistrement des transhumants, des bouviers et propriétaires de bétail au niveau local/des villages et des sous-préfectures afin de mieux maitriser les flux ;

1. **La mécanisation :**

L’intensification agricole nécessite une mécanisation forte de nos opérations agricoles. L’Etat appui ainsi à travers ce dispositif la mise àç la disposition des petits producteurs du matériel en location qui leurs permets de réduire la pénibilité de leur travail, d’augmenter les superficies à emblaver, de garantir l’accroissement des rendements et la réduction des pertes post récoltes.

Les acquisitions de la dernière année ont permis de triplés le contenu du parc d’engins du Ministère tenu par SIGUICODA. Malgré ce progrès, nous sommes encore loin de couvrir le besoin réel pour atteindre nos objectifs de production.

Au titre de la campagne agricole 2024 -2025, la situation du parc d’engins agricoles se présente comme suit :

* **214** tracteurs, ;
* **250** moissonneuses batteuses ;
* **115** Batteuses motorisées ;
* **465** décortiqueuses ;
* **295** motoculteurs

Il est également prévu l’acquisition de **750** tricycles.

Il faut ajouter à ces chiffres, les facilités qu’offre aujourd’hui le FODA aux privés pour une acquisition de ces engins aux prix subventionnés avec un mécanisme de paiement flexible.

1. **L’encadrement et l’accompagnement des producteurs :**

Le système d’encadrement des producteurs du Service National de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (SERPROCA) à travers le maillage territorial sera renforcé par un réseau de champs écoles paysans mis en place dans les villages des principaux bassins de production. Ces champs sont des sites dédiés aux transferts de technologies et de formation regroupant les producteurs, les agents de la vulgarisation et de la recherche.

Le renforcement des capacités des conseillers agricoles constitue un axe d’intervention primordial pour faciliter le suivi rapproché des exploitations agricoles et la maitrise des itinéraires techniques.

1. **Le suivi et supervision :**

Afin de conférer à la campagne agricole une réussite, l’organisation des missions de suivi, d’évaluation et de supervision ainsi qu’une mission de suivi de la campagne de récolte sont nécessaires. Ces missions nécessitent le déploiement des cadres des différentes structures du niveau central directement impliquées et les services déconcentrés (DRAE et DPAE). Ces missions visent à :

* Anticiper sur les dispositions à prendre pour assurer une opération post récolte correcte.
* Apprécier le niveau d’avancement des exploitations des centres ayant bénéficié de l’appui du Ministère ;
* Relever les différentes difficultés rencontrées à ce stade de la campagne agricole ;
* Anticiper sur les dispositions à prendre pour assurer une opération post récolte correcte.

Afin de mieux apprécier cette opération, des indicateurs spécifiques et opérationnels seront identifiés et collectés par les agents du suivi aux différents niveaux avec entre autres :

• Quantité de semences acquises et distribuées et superficies emblavées ;

• Nombre de villages touchés ;

• Nombre de bénéficiaires touchés ;

• Période de mise en place de semences respectée ;

1. **Organisation de la campagne :**

La campagne agricole 2024 – 2025 sera lancée le 22 Avril 2024, avec le slogan « ***Nourrir la Guinée avec nos propres ressources*** » sur un site principal de lancement et dans les différentes régions administratives. La relance ou le développement d’une filière identifiée constituera la principale activité de l’évènement. Des rencontres avec des groupements de producteurs et des visites de sites de productions seront également programmées lors de cette journée.

**Tableaux des expressions des besoins :**

**Tableau 1 :** Expression des besoins en termes de semences pour la campagne agricole 2024 – 2025

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation** | **Superficie (ha)** | **Dose à l’hectare (kg)** | **Quantité**  **(t)** |
| 1 | Semences de Riz | 50 000 | 70 | 3 500 |
| 2 | Semences de Maïs | 30 000 | 25 | 750 |
| 3 | Semenceaux de pomme de terre | 250 | 2 000 | 500 |
| 4 | Rejets d’ananas | 140 | 50 000 | 7 000 000 |
| 5 | Semences d’oignon | 500 | 5 | 2,5 |
| 6 | Banane plantain (rejets) | 250 | 2 000 | 500 000 |

**Tableau 2 :** Expression des besoins en engrais pour la campagne agricole 2024 – 2025

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation** | **Quantité disponible**  **(t)** | **Besoin** |
| 1 | NPK 15-15-15 | 11 388 | 8 000 tonnes |
| 2 | Engrais foliaires |  | 3 000 litres |
| 3 | Engrais cristaux |  | 4 tonnes |
| 4 | Potasse |  | 4 tonnes |
| 5 | Urée | 18 358 | - |

**Tableau 3 : Expression des besoins en produits phytosanitaires**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Speculation** | **Produits Phytosanitaires** | | | |
| **Herbi selectif (L)** | **Herbi total (L)** | **Insecticides** | **Fongicides (kg)** |
| **Riz** | 150 000 | 200 000 | 50 000 | - |
| **Mais** | 90 000 | 90 000 | 90 000 | 15 000 |
| **Oignon** | 500 | 750 | 500 | 750 |
| **Banane plantain** | - | 250 | 250 | 250 |
| **Ananas** | 420 | 210 | 70 | 140 |
| **Igname** | 250 | 500 | 50 | 50 |
| **Pomme de terre** | - | 750 | 500 | 500 |
| **TOTAL** | **241 170** | **292 460** | **141 370** | **16 690** |
|  |  |  |  |  |

1. **Conclusions et perspectives**

En termes de perspectives, il s’agira pour la DNA de renforcer le processus de préparation et de mise en œuvre de la campagne agricole à travers certaines activités dépendantes de ses services ou d’autres Structures à savoir :

* L’analyse de la campagne n-1 (production avec Enquête permanente agricole ANASA, dispositif de mise en œuvre et atelier bilan, définition des besoins…),
* La détermination de zones ou l’appui en moyens de production est le plus crucial (zones impactées par un choc par exemple, analyse de la répartition des engins agricoles / à leur utilisation, prise en compte de la cartographie des risques, prise en compte des résultats du Cadre Harmonisé du CILSS…) ;
* L’analyse des besoins en intrants par catégorie d’acteurs (Production de l’Etat, petits producteurs, population vulnérable, secteur privé…)
* La définition d’un plan de répartition des intrants et des engins,
* La consolidation de la note de cadrage technique de la campagne agricole et l’élaboration de notes de cadrages spécifiques par activité (intrants, engins agricoles, EPA...)
* Conception d’une planification pluriannuelle (3/4 ans) pour anticiper, planifier, mobiliser les actions et les besoins nécessaires à la bonne mise en œuvre de la campagne agricole (réalisation des activités, suivi, évaluation, sécurisation des ressources…)
* Sensibiliser et encourager les différents acteurs (à recenser) dans ce chantier commun (DNA, Statistiques, météo, conseil agricole, PTF, CILSS, etc….
* Lancer une réflexion sur le mécanisme de prêt soutenu par le MAGEL et la problématique du recouvrement des crédits (en nature / semences ou en cash) qui permet d’avoir un fond de roulement d’année en année
* Lancer une réflexion sur l’implication des projets du MAGEL dans l’organisation et la mobilisation des ressources dans la campagne agricole en Guinée